



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2021

Présents

Stéphane GROBÉTY (président)
Laurent ZIMMERMANN (vice-président)
Jean-Luc BAUR
Samantha BAVAUD BOCION
Christian BOVIER
Maxime DETHURENS
Marie DUCRET GAUTHEY
Marc DUPRAZ
Rémi FOUCHAULT
Catherine LACHAT

Exécutif

Hubert DETHURENS (maire)
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)
Thierry ARN (adjoint)

Secrétaires

Nadia DUPRAZ
(procès-verbal)
Catherine KOUMROUYAN

Excusée

Andreea CAPITANESCU BENETTI

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021
 2. Crédit budgétaire supplémentaire de 314'600 F pour un amortissement complémentaire de la construction de la zone sportive : délibération
 3. Travaux de rénovation des terrains de foot du stade : retour des soumissions
 4. Travaux SIG sur la Vy-Neuve en 2022 : retour des soumissions
 5. Local marché et dépôt livres : suivi
 6. Communications de l'exécutif
 7. Divers
 8. Questions du public
-

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers/ères pour leur présence. Il excuse l'absence d'Andreea Capitanescu Benetti, malade, et annonce que Marc Dupraz arrivera en retard.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021

En l'absence de commentaires ou questions, le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.



2. Crédit budgétaire supplémentaire de 314'600 F pour un amortissement complémentaire de la construction de la zone sportive : délibération

Stéphane Grobéty passe la parole au maire qui explique que la construction du centre sportif doit être amortie sur 40 ans à hauteur de F 157'300 par an depuis 2002. Toutefois, les finances communales actuelles permettent d'effectuer des amortissements complémentaires, étant donné que les charges prévues au budget n'ont pas toutes été dépensées, et c'est pourquoi Hubert Dethurens propose d'amortir deux annuités supplémentaires. Catherine Koumrouyan précise qu'il s'agit uniquement d'un amortissement comptable qui donnera de la marge lors d'investissements futurs.

Le président procède au vote de la délibération.

Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 314'600 F sur l'exercice 2021 pour un amortissement complémentaire du crédit de construction de la zone sportive

Vu la possibilité de pouvoir procéder à un amortissement complémentaire sur l'exercice 2021, non prévu au budget 2021, du crédit de construction de la zone sportive voté le 24 juin 2002,

Conformément à l'article 30, al. 1, lettre d de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

- 1. De procéder à un amortissement complémentaire sur le crédit relatif à la construction de la zone sportive, voté le 24 juin 2002, pour un montant de 314'600 F.*
- 2. De comptabiliser cet amortissement complémentaire sous la rubrique 383 « amortissement complémentaire du patrimoine administratif ».*
- 3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 314'600 F.*
- 4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux recettes, voire par le capital propre.*

La délibération est approuvée par 8 voix POUR, soit à l'unanimité des présents.

3. Travaux de rénovation des terrains de foot du stade : retour des soumissions

Thierry Arn rapporte que 4 sociétés ont répondu à l'appel d'offre concernant la rénovation des terrains de foot du stade. A notre grande surprise, les prix



annoncés s'élèvent entre F 1'951'474 et 3'365'000. La société IDtech a procédé à l'analyse des dossiers et déterminé que Real Sport remporte le plus de points selon les critères fixés. Sur cette base, IDtech a remis un devis consolidé, comprenant leurs honoraires, ainsi que des imprévus pour un montant global de F 2'400'000.

Le comité de pilotage s'est réuni pour discuter des détails, notamment de la clôture et du choix du revêtement qui reste encore à discuter. L'étape suivante sera de constituer le groupement intercommunal. Thierry Arn se charge de relancer Cartigny afin d'obtenir un positionnement clair de leur part. Les conseils municipaux d'Avusy, Chancy, Soral, Laconnex et Cartigny (sous réserve de leur accord), devront voter une délibération en janvier-février, relative aux statuts pour la création du groupement et la participation de F 200'000 par commune. Sachant que le FI contribuera pour un montant de F 380'000, cela représente plus de 50% du financement global. Une fois les délibérations votées par les différents CM, M. Grosbéty pourra alors débiter les démarches de recherche de financement extérieur.

Pour rappel, la rénovation des terrains de football inclut une zone d'échauffement à côté du terrain principal qui sera également en synthétique, afin d'éviter de souiller le terrain de jeux avec de la terre. La durée des travaux est estimée à 4 mois, à prévoir idéalement de juin à septembre, durant lesquels le club devra prendre des dispositions pour ses joueurs. Thierry Arn ajoute que le comité a également jugé opportun de faire deviser l'arrosage automatique du terrain d'entraînement, car ce type de revêtement chauffe énormément en été. Le CM sera tenu régulièrement au courant de l'avancée du dossier.

4. Travaux SIG sur la Vy-Neuve en 2022 : retour des soumissions

Hubert Dethurens rappelle que les travaux de la conduite d'eau sur la Vy-Neuve auraient dû être effectués encore cette année, mais que suite à l'arrêt de la collaboration avec l'entreprise Bernasconi un nouvel appel d'offres, sur invitation auprès de 3 entreprises validées par SIG et le bureau SDI, a été effectué. L'ouverture des dossiers ce jour a révélé que les travaux seront plus chers que prévus, F 150'000 au-dessus du budget initial, soit environ F 500'000. Catherine Koumrouyan ajoute que les sociétés invitées, Piasio, Induni et Scrasa, ont dû tenir compte d'un tracé différent que le projet initial, ce qui explique peut-être le surcoût. Les dossiers doivent être analysés et l'adjudication aura lieu mi-janvier pour un début des travaux mi-février. Un plan de circulation sur des tronçons de 150m sera mis en place, afin d'organiser au mieux la mobilité des riverains. Marie Ducret Gauthey demande si le revêtement sera en phono absorbant. Catherine Koumrouyan lui répond que oui, mais en principe uniquement sur la largeur de la fouille, soit la moitié de la chaussée, le canton ne souhaitant à priori par profiter de rénover l'entier de la route.

5. Local marché et dépôt livres : suivi

Thierry Arn avise le CM que les choix de matériaux ont été transmis à Roger Gilgen, en charge des travaux. La peinture du local débutera la semaine



prochaine. Catherine Lachat ajoute que l'aménagement intérieur a été pensé et travaillé avec un menuisier afin de prévoir le rangement d'environ 4'000 livres. Le devis est en cours. Thierry Arn précise que François Lachat a en effet été mandaté pour deviser cet aménagement. A la question de Stéphane Grobéty qui souhaite savoir comment l'approvisionnement en livres est prévu, Catherine Lachat répond qu'un appel aux habitants sera fait une fois le bâtiment disponible, puis elle espère également pouvoir compter sur un budget annuel pour acheter des ouvrages lors de la rentrée littéraire. Maxime Dethurens suggère de s'abonner à des revues ou magazines. Marie Ducret Gauthey répond que ces questions doivent encore être étudiées.

Concernant le dossier « local marché », Thierry Arn déclare que, malgré relance par M. Golub, le département n'a toujours pas donné de nouvelles à sa demande de pré-consultation.

6. Communications de l'exécutif

- * *Chêne* : Hubert Dethurens annonce que le chêne sur la route du Coteau, malade suite à une invasion de capricornes et des branches menaçant de tomber, devra être abattu début janvier. Un tous-ménage informera la population. Le maire ajoute que la commune déplore vivement que cette situation provienne du fait que le canton a toujours refusé que la commune procède à un traitement contre le capricorne, ce qui a de fait entraîné la mort de cet arbre d'environ 200 – 250 ans.
- * *Travaux de peinture du bâtiment scolaire* : Thierry Arn informe que 4 entreprises, dont 2 sur Laconnex, ont été contactées pour deviser les travaux de peinture des façades de l'école qui seront réalisés durant les vacances d'été 2022. Le choix s'est porté sur l'offre la moins chère, émanant d'une société de Bernex (15% moins chère). L'exécutif tient à préciser que la commune veille généralement à faire travailler les entreprises locales.
- * *TPG Flex* : Jean-Pierre Gantner annonce que l'offre de bus à la demande dans la Champagne vient de démarrer et rappelle que toutes les informations sont disponibles sur le site des TPG, ainsi que celui de la commune.

7. Divers

- * *Horaires des séances de CM* : Samantha Bavaud Bocion s'étonne que les horaires indiqués sur le CMnet ne correspondent pas à l'usage. Catherine Koumrouyan va les corriger et précise qu'il convient de se référer à la convocation.
- * *Cambrjolages* : Maxime Dethurens rapporte que plusieurs vols ont eu lieu récemment et rappelle à chacun d'être vigilant.



- * *Salle du conseil municipal* : Jean-Luc Baur souhaite savoir s'il serait possible d'utiliser à nouveau la salle du conseil municipal. Hubert Dethurens regrette également de ne pas pouvoir utiliser la salle du conseil, mais répond qu'actuellement il y a plus d'espace au rez de la mairie.
- * *Déchetterie* : Marc Dupraz relate avoir constaté un nouveau dépôt sauvage à la déchetterie ce week-end. Hubert Dethurens rappelle de ne pas intervenir si un tel dépôt est constaté, mais si possible, prendre des photos.
- * *Noël des aînés* : le maire souhaite l'avis du CM quant au maintien du repas de Noël des aînés ce dimanche. Après une courte discussion et un vote, les conseillers, à la majorité, décident de le maintenir. Sous réserve bien sûr des décisions du Conseil fédéral.

8. Questions du public

Aucun public n'est présent.

Le président lève la séance à 20h00.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale